

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



SUCCESSION D'ALAIN SPADONI DE NOUVEAUX VISAGES AU CONSEIL RÉGIONAL DES NOTAIRES CORSES

Politique
Question corse
l'énigme Giscard

Création
Pierre Gambini et les
arts numériques

CHEZ CITROËN, ON VOUS ACCUEILLE DE NOUVEAU EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC DES OFFRES EXCEPTIONNELLES.



REPRISE DE VOTRE VÉHICULE
+3000€⁽¹⁾
PRIME STOCK EXCEPTIONNELLE
+1000€⁽¹⁾

REPRISE DE VOTRE VÉHICULE
+2700€⁽²⁾
PRIME STOCK EXCEPTIONNELLE
+750€⁽³⁾

REPRISE DE VOTRE VÉHICULE
+2000€⁽⁴⁾
PRIME STOCK EXCEPTIONNELLE
+750€⁽⁵⁾

RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ EN POINT DE VENTE ET OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES EN STOCK. **OUVERTURE CE DIMANCHE***

INSPIRED BY YOU

Citroën préfère Total (1) 4000 € TTC pour l'achat d'un SUV Citroën C5 Aircross neuf, hors finition Live, hors versions hybrides, en stock, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/12/20 et d'une aide reprise Citroën de 1500 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et de 1000 € de prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/12/20 inclus. (2) 3450 € TTC pour l'achat d'un SUV Citroën C3 Aircross neuf, hors finition Live, en stock, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/12/20 et d'une aide reprise Citroën de 1200 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et de 750 € de prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/12/20 inclus. (3) 2750 € TTC pour l'achat d'une Nouvelle Citroën C3 neuve, en stock, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/12/20 et d'une aide reprise Citroën de 1000 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et de 750 € de prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/12/20 inclus. (1)(2)(3) Ces valeurs sont calculées en fonction du cours de l'Argus[®], selon les conditions générales de l'Argus[®] disponibles sur argus.fr, déduction faite d'un abattement de 15% pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. Offres réservées aux particuliers, non cumulables, valables pour toute commande passée entre le 01/12/20 et le 31/12/20 dans le réseau Citroën participant. *Selon autorisation gouvernementale et selon points de vente participants.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE SUV CITROËN C5 AIRCROSS : WLTP DE 1,3 À 6,9 L/100 KM ET DE 30 À 156 G/KM ; DE SUV CITROËN C3 AIRCROSS : WLTP DE 4,6 À 6,4 L/100 KM ET DE 121 À 143 G/KM ; DE NOUVELLE CITROËN C3 : WLTP DE 4,2 À 5,9 L/100 KM ET DE 111 À 135 G/KM.

AUTOMOBILES CITROËN : RCS PARIS 642 000 198



La Banque des Territoires fait battre le cœur de votre ville



222 villes

réparties dans toutes les régions bénéficient d'une convention de revitalisation sur 5 ans et de 1,7 milliard d'euros de la Banque des Territoires pour redynamiser leur centre-ville.
#ActionCoeurDeVille



Transformer les territoires, inventer les centres-villes de demain, aider le commerce de proximité après la crise, améliorer les conditions de vie des habitants : la Banque des Territoires est le partenaire clé des villes. En rapprochant les acteurs économiques, en proposant des solutions et des financements sur mesure pour accompagner les projets, la Banque des Territoires ouvre de nouvelles portes au renouveau des centres-villes.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr

Crédit photo : Getty Images

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : D921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

A NOSTRA PREGHERA DI NATALE

Eccu chi cala a notte di Natale nant'à i monti e le pianure, i campi e le fureste, i fiumi e i ghjargali, i paesi e le cità di a nostr'isula tant'amata, una notte di pace cume vuriamu ch'ellu ci ne fussi tante e tante ma chi ai tempi d'oghje so' disgraziatamente scarse cume i fiori a mezza neve. Nant'à sta terra benedetta da u nostru Signore chi all'alba di u mondu li dede tante ricchezze e tante beltà. Da un capu d'annu à l'altru ùn si sente piu che u fracassu di e bombe e u chjocu di e pistulitate chi seminanu dolore e dolu in le famiglie afflitte da u sangue ch'è corsu per quasi nunda o per qualchi baiocca. In stu populu chi in altri tempi sépe andà dirittu, c'è oghje più malizia che ghjustizia e piu amarezza che dulciume. Induve sò a fratellanza e u curaggiu chi onoravanu i nostri antichi ? Induve sò i valori chi fecenu a nostra rinomina ? Oghje chi ognunu vole fà senza sapè cio ch'ellu farà, ch'ùn c'è più un palmu di nettu da cismonte à pumonte ci sarebbe a pretenzione di francà a cap'altu e porte aperte di l'Europa. Ma chi ci puteremu truvà dall'altra parte di u mare si ùn simu capaci di purtarci qualcosa ? E cosa avemu da barattà ? Purtantu ùn ci sarebbe mai nunda di persu s'ella ci fussi a vuluntà d'ùn lascialla perde e pregheremu in la prossima santa notte per ch'una tale vuluntà ha possimu ritruvà u più prestu pussibile affinché si ferminu e letighe, e nimicizie e vindette, l'odi e le ghjelusie chi ci portanu à caternu. Pregheremu perch'ella rinasca a vuluntà di fà di stu populu stancu e malatu chi si trascina nant'à e vie di a malavoglia e di a puvertà, un populu vivu, forte e unitu. E speremu chi a nostra preghiera sia intesa e capita e chi a Corsica, prima chellu finisca u presente centenniu, si avvii à u rinnovu di e so forze e di e so capacità. E chi a so bandera sventuli sempre à u soffiu di a libertà.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Question corse : l'énigme Giscard

Invité 8

Paul Cuttoli élu président du Conseil Régional des Notaires de Corse

Société 12

Sida, la lutte continue

Cadeau 23

Un Noël pour lui

Contact 23

Création et innovation Pierre Gambini et les arts numériques

Humeur 29

Sport 30

Football : Claude Ferrandi, président du SC Bastia: « La SCIC était le bon choix »

LE REGARD DE Delzembre

+ 0038



Le collectif Terra monte au créneau

Les membres du Collectif Terra qui rassemble une dizaine d'associations liées à la protection de l'environnement, se sont retrouvées la semaine dernière devant les grilles de la Préfecture de Région, à Ajaccio, afin d'alerter l'opinion publique sur l'alimentation de la future centrale thermique du Ricanto et le projet de construction d'un



espace industriel sur le site de la Parata. Prévue pour fonctionner au gaz naturel, la future centrale serait alimentée au Diester, un agro-carburant à base de colza et donc particulièrement polluant. Concernant le site de la Parata, le collectif juge le projet industriel inadapté sur un espace classé « Grand Site de France. » Le collectif a sollicité Gilles Simeoni, Président de l'Exécutif de Corse pour un débat sur la future alimentation des centrales thermiques. Il demande également pour le site de la Parata, l'application de la loi Littoral.

« Natale in Aiacciu » pour soutenir les commerçants

Suite à l'annulation du marché de Noël et l'ensemble des festivités qui y sont liées, la Ville d'Ajaccio a souhaité soutenir les commerçants. De ce fait, un



concours photo a été lancé sur les réseaux sociaux jusqu'au 23 décembre. Ainsi, petits et grands sont invités à se prendre en photo devant l'un des sept photobooth installés en centre-ville. À la clé pour les gagnants, 200 chèques de remboursement de 50 € pour tout achat effectué dans les commerces ajacciens. 10 000 € seront donc ainsi réintroduits dans l'économie locale.

La Corse-du-Sud en vigilance orange

L'été indien s'est achevé la semaine dernière en Corse-du-Sud. Le soleil et des températures avoisinant parfois les 25° ont



laissé place à de fortes pluies, tempêtes et des températures de saison (10 à 12°). Une situation qui a contraint à placer le Département en vigilance orange « Pluies et inondations ». Si la vigilance jaune pour ce qui

concerne le paramètre « Vague submersion » a été maintenue durant 24 heures en fin de semaine dernière, la prudence est restée de mise sur l'ensemble du littoral, notamment dans la Cité Impériale où la circulation s'est trouvée perturbée...

Bastia : mobilisation CGT contre loi sécurité globale

Comme partout en France et en ce premier samedi de décembre, la CGT et le PCF se mobilisaient à Bastia, devant la Préfecture. Dans le cadre de la journée annuelle de lutte contre le chômage. Le but, tirer la sonnette d'alarme concernant les conséquences économiques de la crise du Covid19. Charles Casabianca de l'UD CGT de la Haute-Corse a dénoncé le fait que chaque « semaines, un nouveau plan de licenciement est annoncé, venant s'ajouter aux centaines de milliers d'emplois déjà détruits... » et pointant que

« le gouvernement s'apprête à appliquer sa réforme de l'assurance chômage au 1er avril 2021. » L'organisation syndicale dresse un tableau préoccupant dans lequel apparaissent, entre autres, « 300 000 précaires privés de leurs droits à l'indemnisation chômage entre novembre 2019 et février 2020 », sur le plan national, 75 000 Corses vivant sous le seuil de pauvreté. Et Charles Casabianca de revenir sur « La mise en œuvre d'un plan dit Salvezza par la Collectivité de Corse, dont les grands oubliés sont les salariés et les précaires. » Pour Michel Stefani du PCF, il était important de revenir sur la sécurité globale et l'effet positif qu'ont eu les mobilisations contre cette loi « liberticide ». « La mobilisation n'est pas sans effet mais il en faut plus pour obtenir le retrait de ce texte liberticide qui viendrait s'ajouter à un arsenal de mesures antisociales. » Le coronavirus exacerbe les problématiques et les enjeux. La tension sociale grimpe.

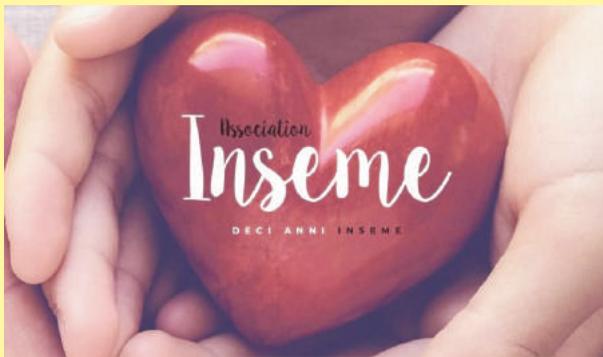
Ajaccio : le médico-social dans la rue

À l'appel de la CGT, une cinquantaine de salariés du secteur social, médico-social et du handicap s'est rassemblée en fin de semaine dernière devant les locaux de l'ARS à Ajaccio afin de demander une revalorisation salariale. Dénonçant un accord national, le syndicat considère que de nombreux salariés sont exclus du dispositif de revalorisation salariale. Une délégation a été reçue par la direction sans pour autant déboucher sur une situation favorable. Lundi 7 décembre, une mission devait être mise en place au niveau national...



Association Inseme : un livre pour marquer la décennie

L'association dirigée par Laetitia Cucci a fêté ses dix ans l'an dernier. Pour marquer l'événement, dresser un bilan de la période et poursuivre le travail accompli sur les mêmes bases, un ouvrage publié sous peu et rédigé de manière collective par la Présidente et neuf journalistes, retrace cette décennie au profit des personnes touchées par la maladie. Tous les rédacteurs ainsi que l'édition, sont bénévoles. Le livre « *Deci anni inseme* » sera vendu au prix de 25 euros dont 20 euros pour continuer à financer le transport des malades ou de leurs accompagnants. Les 5 euros restants couvrant les frais d'impression. Une excellente initiative...



Clémentine Corse : un partenariat entre la chambre, le département de Haute-Corse et celui du Gard

La clémentine de Corse est mise en vente au Mas des agriculteurs à Nîmes. La première livraison de clémentines corses a été faite par Agrucorse, l'une des six organisations de producteurs regroupées à l'AOP Fruits de Corse. Les clémentines sont celles de Ange Maestrini, d'Antisanti. Elles ont été conditionnées à Folelli dans la station d'Agrucorse.

« Pour nous, c'est une nouvelle vitrine offerte à la clémentine de Corse, pour faire connaître nos produits et notre savoir-faire à de nouveaux consommateurs. Les sols et le climat corses permettent

de produire une clémentine avec une coloration et un goût particulier », ajoute Joseph Combani, président de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse. « Pour le Gard, c'est un nouveau produit de qualité, qui vient diversifier l'offre du magasin de producteurs. Pour la Corse, c'est l'occasion d'offrir un nouvel écrivain à sa clémentine » se félicite Magali Saumade, présidente de la Chambre d'Agriculture du Gard 30. « Le fait que la clémentine de Corse bénéficie d'une IGP (depuis 2007, NDLR) et soit portée par un collectif a été un argumentaire convaincant ».

Île-Rousse : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Plusieurs opérations sont en cours actuellement dans la ville, d'autres vont être lancées dans les prochaines semaines : rue Paoli, rue de nuit, avenue Paul-Doumer... Une

programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), orchestrée par la communauté des communes de Lisula-Balagna, a débuté ce mardi 1er décembre au matin au n°2 de la Place Paoli. « Ces opérations visent à réhabiliter, voire à sortir d'un état de vétusté avancée, certains immeubles du centre ancien, précise l'interco. Le cœur historique est la véritable identité urbaine et patrimoniale de la cité

paoline. » Les travaux du n°2 Place Paoli vont être pris en charge par des fonds publics à hauteur de 688 405 €, soit près de 70% du montant total. « Grâce à ce type d'opérations, nous allons pouvoir donner un autre visage aux immeubles dégradés de nos centres anciens et ainsi redynamiser ces derniers, tout en respectant le patrimoine architectural balain. »

Bastia : une possible reprise des Cliniques Maymard

Almaviva Santé racheteur des cliniques Maymard ? C'est une éventualité de plus en plus plausible. L'information a été rendue officielle en fin de semaine dernière. Dans un communiqué, le groupe indique être entré dans « une négociation exclusive pour l'acquisition des établissements du groupe Maymard à Bastia ». Les cliniques Maymard représentent le premier groupe d'hospitalisation privé de Corse. Il est à la tête de la polyclinique Maymard à Bastia ainsi que la clinique Filippi, la clinique Toga, une unité d'hospitalisation à domicile, le centre de dialyse Sainte-Catherine ainsi que des activités de radiothérapie et de médecine nucléaire. Il compte 70 praticiens, et 400 salariés. Pour le président du groupe Almaviva santé, Yann Coléou, ce rachat vise à « apporter aux établissements du groupe Maymard, ainsi qu'aux patients corses une expertise médicale éprouvée ainsi que sa capacité d'investissement et de développement pour renforcer l'offre de soins sur le territoire de Haute-Corse, en partenariat avec l'hôpital public ». La présidente du groupe Maymard s'est dit, elle, « très satisfaite de ce rapprochement qui permettra » d'assurer harmonieusement la pérennité du groupe. « Un enthousiasme que ne partage ni le syndicat CGT de la clinique Maymard, ni Femu A Corsica. La CGT de Corse indique ainsi que c'est par voie de communiqué, le 2 décembre, que « les salariés ont appris la vente de leur établissement ». Un CSE (comité social et économique) extraordinaire est convoqué le 8 décembre, Femu A Corsica, de son côté a déclaré s'opposer totalement à ce rachat assurant que « cette opération n'est qu'une déclinaison supplémentaire d'une logique prédatrice d'ensemble, mise en œuvre par des grands groupes extérieurs à l'île. » Ce rachat permettrait à Almaviva santé de détenir un total de 41 établissements, répartis en Île-de-France, en région Sud et en Corse.



Question corse : l'énigme Giscard

Pourquoi le réformateur Valéry Giscard d'Estaing a-t-il lamentablement échoué dans la gestion d'une crise corse qui appelait avant tout des réformes politiques ?



Valéry Giscard d'Estaing s'est éteint ces jours derniers. Le temps d'un mandat présidentiel qu'il a exercé de 1974 à 1981, il s'est employé à faire souffler un vent de réforme et de modernité sur la France. En effet, ayant été élu à présidence de la République six ans après Mai 68, et alors âgé de 48 ans, il a cherché à se donner une image de proximité avec le peuple, impulser des évolutions de la société

et de la gouvernance, moderniser les infrastructures du pays et dynamiser la construction européenne. Devant les caméras, il a joué de l'accordéon, au football ou au tennis, fait du ski en famille, chanté sur le plateau d'une émission de variétés, pris le métro. A l'Élysée, il a reçu des éboueurs pour un petit déjeuner. A la ville, il s'est invité à la table des Français. Il a initié et mis en œuvre la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (loi Veil), la simplification de la procédure de divorce, le droit de vote à 18 ans, une diversification et une liberté de ton de l'audio-visuel public, une amélioration de la condition carcérale. Il a facilité la saisine du Conseil constitutionnel. Il a activé la réalisation du TGV, la production d'électricité nucléaire et la mise à niveau du réseau téléphonique. Il a mis sur pied, avec le chancelier Helmut Schmidt, le « couple franco-allemand » et le système monétaire européen. Il a certes connu des échecs : inflation, début du chômage de masse. Sa présidence a en effet été marquée par la fin des 30 Glorieuses, période durant

laquelle le plan Marshall, l'effort de reconstruction de la France après la deuxième guerre mondiale et la fin des dépenses consacrées au maintien d'un empire colonial, avaient permis le plein emploi, la hausse du niveau de vie et l'accès à la société de consommation. Des explications rationnelles ont pu être apportées à ces échecs économiques : effets de deux chocs pétroliers, moindre compétitivité de l'appareil productif du fait de l'adossement du franc au mark, hausse des prélèvements obligatoires... En revanche, une énigme demeure : pourquoi le réformateur Valéry Giscard d'Estaing a-t-il lamentablement échoué dans la gestion d'une crise corse qui appelait avant tout des réformes politiques ?

Événement calamiteux et suites dramatiques

La crise a éclaté un peu plus d'un an après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Les 21 et 22 août 1975, il a été confronté à un événement imprévu qu'une mauvaise gestion a rendu

calamiteux puis source de développements dramatiques. A Aleria, la cave Depeille a été occupée par des militants autonomistes conduits par Edmond Simeoni. Valéry Giscard d'Estaing et son gouvernement étaient alors en vacances. Le ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski expédiait les affaires courantes. Probablement parce que les relations entre lui et ce dernier étaient déjà tendues, Valéry Giscard d'Estaing a rejeté le conseil de son premier ministre Jacques Chirac qui penchait pour la prudence. Il a fait part de cet épisode en 1998 : « *Il voulait absolument que l'on réunisse d'urgence le Conseil général de l'île. Sinon, disait-il, tout allait exploser. Je lui ai répondu qu'il n'en était pas question.* » La gestion de la crise a été laissée à Michel Poniatowski. Celui-ci a dépêché un véritable corps expéditionnaire. La suite est bien connue : assaut et mort de deux gendarmes, arrestation d'Edmond Simeoni et d'une partie des occupants, dissolution de l'ARC, nuit d'émeute et tirs à Bastia s'étant soldés par la mort d'un CRS, six ans de répression conduite par la Cour de Sécurité de l'Etat, recours à des officines barbouzardes, création du FLNC, centaines d'attentats chaque année, affaire Bastelica-Fesch ayant occasionné la mort de trois personnes lors d'émeutes à Aiacciu. Comment expliquer qu'un esprit porté vers la réforme, ait fait choix de la force à Aleria puis se soit embourbé dans une vision répressive ? Cela semble d'autant plus inexplicable que Valéry Giscard d'Estaing ne semblait pas a priori hostile à la Corse et aux Corses. Ce qui a été confirmé ces derniers jours par Jean Baggioni et Camille de Rocca Serra. L'ancien président du Conseil Exécutif a affirmé : « *Sa volonté permettait d'espérer. S'il n'y avait eu les événements de 75 qui ont créé un fossé avec la communauté nationale, sa réflexion pouvait conduire à une promotion de la Corse.* » L'ancien député et Président de l'Assemblée de Corse a de son côté confié : « *Les choses auraient pu être tout autre sans les erreurs de l'affaire d'Aleria.* » Plusieurs explications sont plausibles mais aucune n'a jamais pu être vérifiée.

L'influence néfaste des élus corses ?

Première explication : peut-être la volonté de Valéry Giscard d'Estaing de « *promouvoir la Corse* » ou que « *les choses soient toutes autres* », était-elle uniquement guidée par une vision technocratique du dossier corse et une écoute se résumant à prendre en compte la parole des

élus. Ce que suggère le fait que, quelques mois avant les événements d'Aleria, et ce alors que le mouvement autonomiste se développait et que des attentats étaient déjà intervenus, la mission Libert Bou qu'il avait initié, n'avait qu'une carte économique à jouer. Ce que suggère aussi le fait que la seule réponse politique après les événements d'Aleria, ait été la bi-départementalisation que souhaitaient fortement Jean-Paul de Rocca Serra et François Giacobbi. Deuxième explication : peut-être Valéry Giscard d'Estaing était-il animé, de par ses années de jeunesse, d'une culture de l'Etat fort et de l'unité nationale qui lui interdisait d'envisager que l'Etat paraisse faible ou cède une partie de ses prérogatives. À 18 ans, il avait d'abord rejoint la Résistance puis, après la libération de Paris, s'était engagé dans la 1ère armée française du général de Lattre de Tassigny, et avait participé en première ligne aux combats en Allemagne et en Autriche. Troisième explication : Valéry Giscard d'Estaing appartenait à une famille politique de centre-droit qui avait signifié sa défiance

à l'encontre des velléités de décentralisation du général De Gaulle (Non lors du referendum de 1969) car elle y voyait une menace de disparition d'une France où le pouvoir était partagé entre l'Etat et les notables locaux. Quatrième explication : Valéry Giscard d'Estaing ne pouvait désavouer la réaction initiale de Michel Poniatowski qui était considéré comme son lieutenant et l'artisan de sa victoire aux élections présidentielles. Enfin, dernière explication, peut-être au fond la plus plausible : la politique française, particulièrement à droite, était alors fortement influencée par des personnalités originaires de Corse qui, tout comme les élus des clans et aussi, du moins officiellement, le préfet puis chargé de mission à l'Elysée Jean Riolacci, affirmaient que les autonomistes et les indépendantistes n'étaient qu'une poignée et que leurs actions suscitaient un rejet qui les conduiraient à la totale marginalisation.

• Pierre Corsi



Paul Cuttoli élu président du Conseil Régional des Notaires de Corse

Maître Paul Cuttoli, notaire à Ajaccio, a été élu à la présidence du Conseil Régional des Notaires de Corse au cours de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 18 septembre 2020. Il succède ainsi pour un mandat de deux ans à Maître Alain Spadoni.



Qu'est-ce que le Conseil Régional des Notaires, dont vous êtes désormais le président ?

Les notaires sont rassemblés en Compagnies au niveau des départements, ils sont ensuite regroupés en Conseils Régionaux, ou en Chambres Interdépartementales. Le tout est chapeauté par le Conseil Supérieur du Notariat. Ce dernier a pour fonction de représenter la profession auprès des pouvoirs publics, et n'a pas de pouvoir disciplinaire. De

plus, il peut éventuellement assister le gouvernement dans l'élaboration de textes de lois. Le Conseil Régional ressemble à ça, en beaucoup plus petit. Il reprend la fonction de représentation au niveau régional auprès des pouvoirs publics, et dispose en plus d'une fonction disciplinaire.

En quoi consiste la fonction de président du Conseil Régional des Notaires ?

Outre son aspect disciplinaire, cette fonction a principalement pour vocation de représenter la profession au niveau régional auprès de l'ensemble de pouvoirs publics, qu'il s'agisse du préfet, des procureurs généraux et éventuellement du monde économique et culturel. En tant que président, je compte veiller à ce que la profession notariale continue d'être considérée comme un interlocuteur sérieux et incontournable de la vie de cette région. C'est une profession qui accomplit scrupuleusement sa mission de service public, notamment sur toutes les questions importantes qui touchent, entre autres, au domaine du foncier en Corse. Mon prédécesseur Maître Alain Spadoni a d'ailleurs donné des avis consultatifs auprès de la Collectivité sur des législations propres à la Corse.

Maître Alain Spadoni avait en effet été missionné en novembre 2019 par Gilles Simeoni, président du conseil exécutif de Corse, pour travailler sur la problématique de la transmission du patrimoine immobilier en Corse. Vous inscrivez-vous dans cette continuité ?

Je souhaite que le notariat de Corse soit au service de la Collectivité de Corse en sa qualité d'expert, afin d'être en mesure de l'assister dans tous les domaines techniques relatifs aux sujets dont il sera question. Il s'agit d'inscrire le notariat comme un assistant technique, d'offrir notre concours aux élus de Corse, par exemple pour la mise en place éventuelle d'un dispositif fiscal particulier. Il n'existe pas, comme c'est le cas au niveau national entre le Conseil Supérieur du Notariat et le gouvernement, des consultations sur des projets de loi. Toutefois, comme Maître Spadoni l'a fait avant moi, il est possible pour le notariat de porter assistance aux pouvoirs publics pour d'éventuelles élaborations, notamment sur le statut fiscal relatif aux règlements successoraux. Je me positionne donc dans la continuité de cette perspective.

Vous évoquez la question du foncier, qui demeure un enjeu essentiel en Corse...

La situation du foncier en Corse est difficile, tant sur le plan du droit civil que sur le plan du droit fiscal. Je pense qu'elle doit continuer à être traitée en dehors du droit commun, au vu des mesures particulières dont elle fait l'objet. Cette situation particulière est alimentée par un désordre juridique, malgré les efforts que le notariat de Corse a mené seul, bien qu'épaulé par des textes spéciaux comme la loi de mars 2017 initiée par mon prédécesseur. En dépit de cela, ce désordre consiste en une absence, plus significative qu'ailleurs sur le territoire national, de titres de propriété.

Ces dernières années, le nombre de notaires a considérablement augmenté. La loi croissance de 2015 a en effet instauré une nouvelle voie d'accès à la profession. Quel bilan peut-on en faire 5 ans plus tard ?

Aujourd'hui, il y a 82 notaires en Corse. Depuis la loi croissance*, le nombre de notaire a quasiment doublé, avec la création de 17 nouveaux offices en Corse. Mais le problème, à mon avis, c'est qu'en multipliant le nombre de notaires on va notoirement affaiblir cette profession car en réalité on veut la « libéraliser » et lui faire adopter les réflexes de la concurrence. Il ne faut pas oublier que la profession d'officier public est une profession particulière. Il est dangereux pour les usagers de placer l'officier public, qui est rappelons-le investi de certains pouvoirs et garantit une sécurité juridique, dans des situations de concurrence.

Les effets redoutés de cette loi étaient la désertification de l'offre notariale en zones rurales. Qu'en est-il ?

Cette loi a donné la possibilité de déplacer son étude à l'intérieur d'une même zone. Prenons l'exemple de la Corse-du-sud : des offices ruraux se sont transportés à la périphérie de la ville, engendrant un réel impact sur le maillage territorial. La présence d'études notariales en milieu rural est un gage de l'accomplissement de notre mission



de service public. Mais la proximité d'accès au droit à travers les zones du territoire et les facilités d'installation inscrites dans la loi croissance ont conduit à défaire ce maillage territorial.

Pour finir.. comment envisagez-vous ces deux années à venir ?

C'est une charge supplémentaire. Aux fonctions de représentation s'ajoute cette dimension disciplinaire. Ce qui veut dire qu'en fonction des événements, ce sera peut-être un long fleuve tranquille... ou pas.

• Interview réalisée par Laura Gatti

** La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 (dite « Loi Macron ») a instauré une nouvelle voie d'accès à la profession de notaire. Elle a en effet provoqué l'installation de nouveaux notaires, par tirage au sort, et autorisé une libre installation au sein non plus d'une ville mais d'un bassin d'emploi.*

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

MOBILISÉS POUR NOS 339 000 CLIENTS PROS ET ENTREPRISES

Nos conseillers sont à vos côtés
AU QUOTIDIEN.

SOLUTIONS DE PAIEMENT
pour vos activités d'e-commerce.

GAIN DE TRÉSORERIE DE 45 JOURS
avec le financement par affacturage
dès la commande.

Prolongation de la période de souscription
du **PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT**
jusqu'en juin 2021.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Source : Société Générale - Rapport financier annuel 2019 - 03/2020.
Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Getty Images - Novembre 2020.

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS



Du T2 au T3
à partir de
150 000 €

VUE MER

**Proche des commerces
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation**

Résidence Pietraverde

Century 21 Actif Immobilier | AJACCIO | 04.95.21.18.00

François Chazot directeur de cabinet du Préfet

« Il n'y a pas de scénario arrêté. Nous étudions tous les cas de figure »

Le directeur du cabinet de Préfet, François Chazot revient sur la mise en place du protocole sanitaire pour le transport maritime entre l'Italie et la Corse. En effet, depuis mardi, les passagers sont dans l'obligation de présenter à l'embarquement une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test de dépistage négatif datant de trois jours avant le départ.

Lorsque la CdC avait proposé le green pass au printemps dernier, l'Etat n'était pas favorable. Qu'est ce qui a changé aujourd'hui ?

Il n'y a pas de position arrêté sur le sujet. Simplement, nous faisons avec les moyens que l'on a aujourd'hui et au mieux pour les fêtes de fin d'années. Nous avons donc mis en place un système de réciprocité avec l'Italie. Puisque les Italiens demandent aux ressortissants français de présenter un test négatif à l'arrivée. Depuis le 8 décembre, les passagers doivent présenter à l'embarquement une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test de dépistage négatif 72 heures avant le départ. Si ce test n'a pas été réalisé pour diverses raisons, ils devront dans ce cas se soumettre à ce test dans les 24 heures qui suivront leur arrivée sur le territoire. Après, je rappelle que c'est une attestation sur l'honneur, donc le transporteur, la compagnie maritime en l'occurrence ne demande pas la production du test, mais uniquement l'attestation comme il a bien été demandé.

C'est un dispositif qui repose donc sur la responsabilité des gens. Il se peut que ce ne soit pas respecté par certains. Seront-ils sanctionnés ?

Effectivement, il y aura des contrôles pour vérifier la bonne foi des gens, notamment lors du retour vers l'Italie pour constater si le test a été réalisé comme prévu. Ce sont des contrôles qui sont aléatoires et non systématiques, donc oui, malheureusement certains essaieront de transgresser les règles mais nous faisons malgré. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 euros.

Pensez-vous que ce dispositif peut également être mis en place avec le Continent ?

Nous avons démarré une constatation avec les acteurs locaux. Le préfet a rencontré la semaine dernière le président de l'Exécutif et nous devons nous mettre d'accord cette semaine sur un éventuel protocole à mettre en place. Beaucoup d'indicateurs sont à prendre en compte. Nous savons que le flux de la période de Noël n'est pas le même que pendant la période estivale. Nous prenons également en compte les



situations épidémiques aussi bien sur le Continent que sur l'île afin d'éviter une circulation plus active du virus après les fêtes. Pour l'heure, il n'y a pas de scénario arrêté. Nous étudions tous les cas de figures. Mais si après tous les taux de contaminations ne sont pas différents entre le Continent et la Corse, inutile de rendre obligatoire des tests.

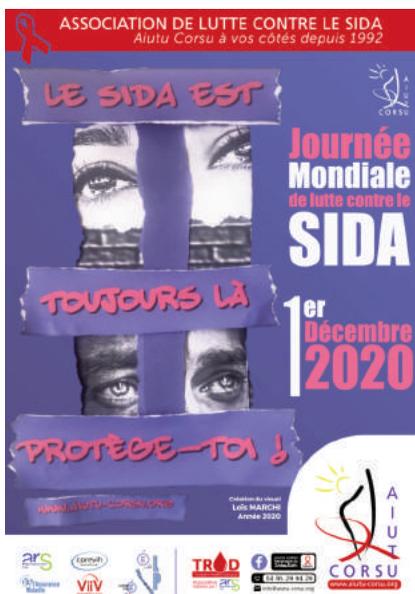
Quels test sont acceptés ? Uniquement les PCR ou un test sérologique est également possible ?

Le problème du test sérologique est qu'il ne dit pas si la personne est atteinte ou non du coronavirus. Il va seulement vous dire si vous l'avez eu, en montrant des anticorps. Ce sont des tests PCR mais aussi antigéniques, ce que l'on appelle les tests rapides. La manière de prélever est la même, mais les résultats antigéniques arrivent bien plus rapidement. En 15 minutes, voire 30 minutes vous savez si vous êtes positifs ou négatifs.

• Interview réalisée par Alexia Leonelli

Sida, la lutte continue

À force de ne penser qu'au Covid-19, le vide se fait autour de toutes les autres maladies. Le 1er décembre, c'était la journée mondiale du sida. En France, le virus est chaque année responsable de plusieurs centaines de décès. Mais plus de 35 ans après sa découverte, le grand public semble de moins en moins sensibilisé à la maladie et ses dangers.



Épidémie toujours active

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), fin juin 2020, 26 millions de personnes avaient accès à la thérapie antirétrovirale. En 2019, 38 millions de personnes vivaient avec le VIH. Environ 7,1 millions de personnes ne savaient pas qu'ils vivaient avec le VIH. En 2018, en France, 6.200 personnes ont été dépistées séropositives VIH. Ce nombre est légèrement en deçà de l'année précédente, (-7%). On estime aujourd'hui que plus de 25.000 personnes sont séropositives en France et l'ignorent. Le dépistage est l'une des composantes clés de la réponse face au VIH. Sans dépistage, pas d'accès au traitement, pas de qualité de vie soutenue pour les personnes vivant avec le VIH, et pas de prévention de la transmission grâce aux traitements.

Reléguée au second plan

Les données montrent que l'augmentation de

l'activité de dépistage du VIH, observée depuis plusieurs années, s'est poursuivie en 2019. Mais en 2020, la pandémie Covid-19 a mis un sérieux coup de frein à cet élan. Une diminution du nombre de dépistages de près de 60 % a été observée entre février et avril 2020, faisant craindre une recrudescence de la maladie en 2021. Un quart des découvertes de séropositivité (26 %) déclarées entre janvier 2019 et septembre 2020 sont des diagnostics à un stade avancé de l'infection. En Corse, le nombre de personnes ayant découvert leur séropositivité en 2018 était de 24 par million d'habitants (inférieur aux taux observés en France entière). En 2019-2020, 21 % des découvertes de séropositivité sont des diagnostics précoces, contre 24 % en 2017-2018. D'un autre côté, 26 % sont des diagnostics à un stade avancé de l'infection contre 25 % en 2017-2018. Selon les estimations de l'ECDC (Centre européen de prévention et de contrôle des maladies), il s'écoule en moyenne trois ans entre le moment de l'infection par le VIH et le diagnostic. Trois années pendant lesquelles les personnes séropositives ne reçoivent pas de traitement et pendant lesquelles elles peuvent transmettre le VIH sans le savoir. Le diagnostic précoce du VIH est important, car il permet une liaison plus rapide avec les soins et le traitement antirétroviral. Une personne séropositive sous traitement antirétroviral présentant une charge virale indétectable depuis plus de 6 mois et qui bénéficie d'un suivi clinique régulier et global (soutien à l'observance, détection et traitement des IST) ne transmet pas le VIH.

Vivre avec le VIH

La nouvelle campagne de Santé publique France incite à lutter contre les discriminations liées à la séropositivité au VIH. Aujourd'hui, avec les traitements, une personne séropositive peut vivre en bonne santé, vivre pleinement



sa sexualité sans transmettre le VIH et avoir des enfants. À condition d'être dépistée. Le vrai problème de cette maladie est de souffrir d'un manque de visibilité ; les gens sont donc mal informés sur la maladie, tant sur les modes de transmission que sur les méthodes de dépistage. Peu sont ceux qui savent que des autotests sont disponibles en pharmacie, ou encore des TROD (test rapide d'orientation diagnostique), qui dispensent des résultats en 30 minutes. Avoir des rapports à risque peut arriver à tout le monde et à tout âge. Il est possible de se faire dépister rapidement et aussi de suivre immédiatement après une trithérapie préventive, le TPE (traitement post-exposition). Rappelons que l'un des objectifs de développement durable est de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030. La détection du VIH seulement des années après l'infection est l'une des raisons de la transmission continue en Europe. Un cas de sida sur quatre est survenu longtemps après le diagnostic du VIH, indiquant un lien insuffisant avec les soins du VIH, l'accès au traitement antirétroviral et le soutien à l'observance. Un diagnostic tardif suggère des problèmes persistants d'accès et de recours au dépistage du VIH et au conseil dans de nombreux pays européens, France comprise. Pourtant, les moyens sont estimés suffisants en France pour éradiquer l'épidémie.

• Maria Mariana

Une économie dépendante du budget national

La lettre Corse-Économie écrite par l'excellent Guillaume Guidoni est réapparue. C'est une mine de renseignements sur notre économie, mais aussi notre histoire. Le dernier numéro daté du 25 novembre 2020 affiche un article intitulé « *Quelques éléments de réflexion sur la dépense publique dans l'économie corse* ». Le sous-titre est cruel, mais tellement juste : « *La Corse terre d'élection pour une stagnation séculaire* ».

Une économie frappée de stagnation chronique

« *La société corse est parcourue de fractures sociales, avec une partie de la population coupée des bénéfices de la croissance. La focalisation sur les activités présentes rend particulièrement sensible le tissu économique aux chocs exogènes (énergie, tourisme, dépenses publiques) et endogènes (vieillesse rapide) sur la demande finale.* » Et Guillaume Guidoni d'ajouter : « *La normalisation des processus de consommation et l'intégration aux marchés continentaux accentuent ce mouvement. Les politiques publiques, ciblant surtout la demande et le pouvoir d'achat, le parachèvent.* » En d'autres termes, nous continuons de vivre le paradoxe de la période alérienne (1975). L'économie locale qui existait alors revenait nettement plus chère au consommateur que l'intégration au marché national, voire international. La continuité territoriale était censée faire baisser le coût de la vie, mais en même temps elle a tué une grande partie de la production locale (Conserverie de Casamozza, cimenteries, Job Bastos etc.) Pour le dire vite « *ce qui semble nous guérir nous tue aussi* ».

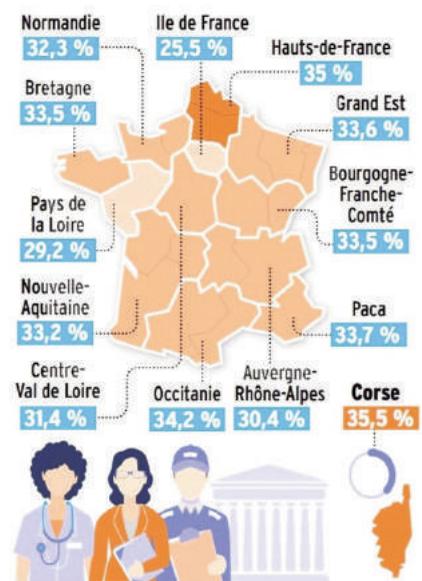
La dépense publique en Corse

L'expansion budgétaire (jusqu'où ?) peut-elle un remède efficace contre la stagnation ? Guidoni note que la Corse se situe dans le peloton de tête des régions françaises dans le domaine de l'emploi public (36 % en Corse contre 33 % en moyenne pour les régions de province). Pour ce qui concerne « *la contribution du secteur non marchand à la valeur ajoutée produite annuellement dans l'île est près de 8 points supérieurs à la moyenne des régions de province (33 % en 2015 contre 25 %)* ». La Corse se rapproche sous cet aspect des DROM, où le poids du secteur non marchand dans la production annuelle de valeur ajoutée

se situe entre 33 % (Martinique) et 37 % (La Réunion, Guadeloupe). » La dépense publique en Corse est aussi la résultante de la protection sociale française, mise en place après la Seconde Guerre mondiale, une des plus généreuses au monde. Pour Guidoni, la solidarité nationale (je rappelle que la Corse reçoit plus d'un milliard deux cents millions d'euros que ce qu'elle rapporte au budget national) est en définitive un processus normal dans les sociétés modernes dont le développement économique régional a été inégal que ce soit dans le Sud ou dans le Nord (je pense par exemple à l'ancienne Allemagne de l'Est sous perfusion de l'économie allemande occidentale ou encore à l'Andalousie ou l'Estramadure en Espagne financées par la Catalogne ou le Pays Basque).

Un redressement fiscal plus important que la moyenne continentale

La fiscalité a été très dynamique depuis la fin des années quatre-vingt-dix, note Guidoni. Pour les grands impôts, la hausse a atteint 117 % entre 2004 et 2016 pour les montants nets prélevés, deux à trois fois plus vite que pour les autres régions métropolitaines. Les charges sociales prélevées pour le compte de la sécurité sociale ont crû de +72 % entre 2004 et 2015, contre +37 % au national. Conclusion : la Corse est plutôt dans la norme voire parfois au-dessus. Ce qui contredit le lamentisme habituel sur la région la plus pauvre de France, constat causé en très grande partie par l'exiguïté de sa population ce qui mécaniquement réduit l'écart des extrêmes. Mais surtout on notera là encore un paradoxe. La population comptera en 2030 36 % d'habitants ayant dépassé les 60 ans et 41 % en 2050 ce qui en fait la région la plus « vieillissante » de France. Les éléments dynamiques (ceux aussi qui produisent de la richesse et de l'impôt) viennent en partie de l'extérieur d'autant que beaucoup



Part des services publics dans l'économie des régions

de nos bacheliers les plus brillants partent pour le continent. L'économie corse fonctionne grâce aux subventions étatiques, au bâtiment (acheté en partie par des nouveaux arrivants) et le tourisme. « *Le retard est aussi manifeste en infrastructures publiques, routières, mais aussi dans les déchets ou le traitement des eaux* » note Guidoni ce qui va exiger des dépenses supplémentaires. Et que dire du domaine de la santé qui accuse un retard criant et qui va exiger outre de l'argent une remise en cause des agissements de ses acteurs. Bref, tout cela exigerait des commissions non pour enterrer ces problèmes vitaux, mais pour écrire une feuille de route pour les vingt ans à venir en mettant de côté les petites querelles partisanes et mesquines.

• GXC

Giscard d'Estaing, un bilan sous-estimé

Le président Giscard d'Estaing vient de s'éteindre à l'âge de 94 ans, victime du grand âge et du Covid 19. Les moins de quarante ans n'en ont évidemment aucun souvenir. Les plus âgés se souviennent d'un président moderne, mais hautain, souvent flanqué de conservateurs, mais résolument réformateur. Il fut aussi le premier des présidents de la République de la Vème à ne pas être réélu, rejoint plus tard par François Hollande et Nicolas Sarkozy. Il restera comme l'un des grands marqueurs de la Corse moderne à la fois grâce à ses réformes, mais aussi des drames qui survinrent au début de son septennat. Retour sur un personnage de la modernité française.

Giscard, une intelligence réformatrice

Bac à quinze ans puis la résistance, et polytechnique et l'ENA avec, cerise sur le gâteau, la particule d'Estaing, emprunté à une vraie famille aristocrate, mais affichée avec cette prétention des bourgeois gentilshommes. Et au milieu, quelques faits de résistance et un véritable engagement dans l'armée de de Lattre de Tassigny récompensé par une croix de guerre. Le personnage est tout entier dans cette flamboyance, ce vrai courage et ces petites mesquineries de parvenu. Quoi qu'il en soit, il entre très jeune dans les ministères de la IV^e République puis de la Ve, remarqué pour son extraordinaire capacité à synthétiser les questions du moment et à proposer des solutions. En 1967, premier couac. Il ose dire « oui, mais » au Général de Gaulle. Il ressent déjà les blocages de cette société française où les mutations devraient imposer des réformes pourtant interdites par un personnel politique vieillot et terriblement conservateur. Giscard ne connaît pas le peuple français réel mais il possède un flair sans pareil et il désire un destin national. Sans pudeur il reluke le costume du Général dont le déclin est déjà amorcé. Il comprend l'extraordinaire opportunité que lui offrent les événements de mai 68 - qui n'en déplaisent aux analyses paranoïaques de la droite - ne sont aucunement un épisode révolutionnaire au sens marxiste du terme, mais l'annonce d'une mutation profonde de la société française et l'arrivée encore timide d'une mondialisation menée tambour battant par les États-Unis. Il dit « non » en 1969 à une réforme du Sénat proposée par voie référendaire dont l'échec provoque le départ du Général de Gaulle. Lorsque le président Pompidou décède en 1974,

il devient président de la République avec seulement 425 000 voix d'avance sur François Mitterrand boudé par les électeurs du Parti communiste.

Une société traditionnelle en déclin

La France dont hérite le président Giscard est une société où la classe ouvrière, au sens productiviste du terme, tend à disparaître provoquant au passage un affaissement du Parti communiste et une mutation du parti socialiste, celle dont va bénéficier François Mitterrand. C'est aussi une France qui commence à ressentir le premier choc pétrolier de 1973 et voit croître le chômage et l'inflation. Mais pour le jeune président, c'est le moment des réformes audacieuses. Il intègre dans son équipe gouvernementale Jean-Jacques Servan-Schreiber « l'Américain », Françoise Giroud la féministe. Il perpétue la timide avancée écologiste de Georges Pompidou. Avec courage, il ouvre aux jeunes le droit de vote à dix-huit ans ; il légalise l'avortement ; il réforme le Conseil constitutionnel ; il facilite le divorce et permet aux épouses d'ouvrir un compte en banque indépendamment du consentement de leurs maris. Il instaure un collège unique visant à « dispenser un enseignement commun », « support de formations générales ou professionnelles ultérieures ». Giscard a compris que la France ne pouvait plus continuer à vivre en vase clos et il est l'un des artisans de l'Europe moderne avec le chancelier allemand, le social-démocrate Helmut Schmidt. Cette conscience européenne l'habitera jusqu'à la fin de sa vie. En France même, on retiendra qu'il fut celui qui ouvrit l'audiovisuel et permit les premières pages d'insolence

comme le Petit Journal, espaces de liberté qui ne l'épargnaient pas.

Giscard et l'autorité

Le septennat de Giscard affiche bien des coins d'ombre, champ clos où se disputaient le SAC, milice du gaullisme et les hommes de Michel Poniatowski, son fidèle ministre de l'intérieur. Quelques cadavres exquis jalonnent son parcours : Jean de Broglie en décembre 1976, Robert Boulin le 30 octobre 1979. Ces assassinats témoignent de la résistance du milieu interlope gaulliste bien décidé à ne rien céder au président réformateur. Chirac, premier ministre un temps, démissionne en 1976 pour fonder le RPR et poser la première pierre de sa pénible ascension vers les sommets du pouvoir et cela alors que les premiers attentats terroristes frappent durement la France. L'autorité du président Giscard est aussi mise en cause en Corse. Difficile dans ce cas précis de faire le tri entre le fantasme et la réalité. Conscient des difficultés de notre île, il y envoie Libert Bou, l'homme qui a organisé le transfert des Halles vers Rungis. Ce dernier rencontre tous les protagonistes insulaires depuis des intellectuels jusqu'aux autonomistes en passant par les représentants des partis classiques. L'échec que subira sa mission a pour cause essentielle, contrairement à ce qu'ont raconté les autonomistes, sa lucidité et son empathie pour la cause de ces derniers. J'ai eu l'occasion de rencontrer cet homme et d'échanger avec lui. Des années plus tard, Libert Bou était encore bouleversé de ce qu'on a travesti son intention : « En déclarant que même 200.000 Corses ne parviendraient pas à changer la Constitution, je voulais signifier que les résistances au sein même de



l'appareil d'état français étaient telles que la totalité de la population corse dans la rue n'aurait pas pu changer une Constitution écrite pour renforcer le centralisme jacobin.»

Le 15 mai 1975, en accord avec les élus de Corse et notamment ceux du Nord, Valéry Giscard d'Estaing promulgue la loi portant sur la réorganisation de la Corse recréant les deux départements napoléoniens, Haute-Corse et Corse-du-Sud.

Giscard et la Corse : un échec sur toute la ligne

Au mois d'août de cette même année éclate le drame d'Aleria, non voulu par Edmond Simeoni qui doublé sur sa gauche par des indépendantistes. Le bilan est lourd : deux gendarmes tués à Aleria et un CRS à Bastia. L'erreur répressive est évidente. Michel Poniatowski, violemment hostile à la Corse, qui fait office de Premier ministre en l'absence de Jacques Chirac, surréagit à l'occupation de la ferme viticole avec l'accord du Président sans d'autres résultats qu'un assaut stupide et meurtrier (deux gendarmes tués et une semaine plus tard un CRS à Bastia). Un an plus tard, le FLNC est créé enclenchant un cercle infernal de répression, solidarité, assassinats de membres des forces de l'ordre et à nouveau répression, etc. Ça n'est qu'en 1978 que le président Giscard d'Estaing viendra en Corse pour un voyage officiel

dans un climat extrêmement tendu marqué par des arrestations de présumés militants clandestins. Dès lors les attentats vont succéder aux attentats tandis qu'en 1979 s'ouvrent les premiers procès de militants du FLNC durant lesquels ces derniers se montrent très offensifs et très politiques. L'année suivante c'est l'affaire Bastelica-Fesch qui met en évidence le rôle d'une organisation barbouzarde FRANCIA ultime avatar du SAC continental. Durant les manifestations ajacciennes une jeune femme, un jeune homme tous deux qui passaient par là et un policier sont tués. La répression provoque un élan de sympathie considérable en Corse envers celles et ceux qui sont arrêtés au terme de ce drame. Enfin, lors d'une visite électorale en 1981 du président candidat en Corse, une bombe vraisemblablement posée par les indépendantistes (qui accuseront des barbouzes) explose dans l'aéroport ajaccien provoquant la mort d'un touriste étranger. Fermer le ban.

« Il lui manquait le sens du tragique »

En 1981, Giscard est battu contre toute attente par François Mitterrand l'éternel challenger de la gauche. Ce dernier a bénéficié en sous-main de voix venues du RPR chiraquien. Giscard est battu à cause de cette trahison Mais il a aussi été incapable de se mettre au niveau du petit peuple malgré des efforts de communications mariant la modernité et le grotesque (Giscard jouant de l'accordéon ou

s'invitant chez de « petites gens »). Il a subi le contre-choc de la crise économique née du choc pétrolier et l'inflation galopante. Mais reconnaissons que l'histoire lui a été terriblement injuste comme elle le fut avec Napoléon III. Il lui revient d'avoir ouvert bien des voies dont certaines lui sont aujourd'hui reprochées par la droite comme le regroupement familial des travailleurs immigrés ou encore la bataille pour le droit des femmes. Le peuple français est oublieux de ses grands hommes. Les sociétés changent et Giscard a quitté le pouvoir alors que s'achevait la modernisation d'une société française qui en avait bien besoin. Il a eu le tort de ne pas savoir ou ne pas avoir pu mener ses réformes jusqu'au bout. Il serait cruel de lui jeter la pierre, car on notera qu'aucun président n'a fait mieux. De Gaulle partit sur un échec et François Mitterrand dut en 1982 faire marche arrière sous la puissante offensive de la finance internationale et la crise systémique de la sidérurgie. « *Il lui manquait le sens du tragique* » dira de lui Raymond Aaron. Terriblement hautain, ce faux aristocrate a été un pionnier en bien des domaines et notamment celui de la construction européenne. Mais souvent le travail des politiques exige des décennies pour être reconnu à sa juste valeur. Lui a maintenant l'éternité pour lui.

•GXC

Prisonniers politiques : le sujet qui fâche ?

Je ne puis accepter que l'on passe sous silence que des hommes qui se sacrifient pour une certaine idée de la Corse et ce sans causer la moindre souffrance à quiconque, soient soumis à d'immondes conditions carcérales et sanitaires.



Dans les années 1970, les éditorialistes des principaux titres de la presse écrite de Corse ne partageaient pas les idées nationalistes. A la une de Corse Matin-Corse, Jean Bisgambiglia affichait ses idées de droite. Ce qui s'inscrivait logiquement dans la ligne éditoriale d'un titre qui était alors sous la direction d'un ancien journaliste, Michel Bavastro, qui avait lié ses intérêts à ceux de la très réactionnaire famille Médecin qui régnait sur Nice et du grand patronat de cette ville. A la une du Provençal-Corse, Paul Silvani portait le message de la gauche radical-socialiste. Il était en phase avec la ligne éditoriale d'un titre qui revendiquait être le « *Journal des patriotes socialistes et républicains* » selon la volonté de son propriétaire Gaston Defferre, alors maire socialiste de Marseille. Enfin Aimé Pietri, à la fois dirigeant, rédacteur en chef et

éditorialiste du magazine Kyrn, usait d'une plume acérée et indépendante. Ce pouvoir de critiquer et sortir du cadre était fondé sur un important lectorat et des recettes publicitaires qui provenaient en majeure partie de chefs d'entreprises qui contestaient le système politique en place. Jean Bisgambiglia et Paul Silvani avaient bien entendu respectivement tendance à privilégier les prises de position et les réactions de la droite et de la gauche. Quant à Aimé Pietri, il pourfendait qui bon lui semblait et s'en tenait à une option régionaliste. Cependant, ces trois éditorialistes que tout semblait opposer ou du moins différencier, avaient un point commun : ils respectaient les hommes qui avaient à pâtir de la répression. En effet, s'il advenait que leurs écrits eussent la dent dure avec les mouvements nationalistes et notamment les organisations clandestines, ils n'accablaient jamais les prisonniers politiques, accordaient une place dans les colonnes à tout ce qui touchait au soutien à ces derniers (communiqués, conférences de presse, soirées de solidarité...) et n'hésitaient pas à préconiser de la retenue dans la répression, de la clémence dans les verdicts et que soient ouvertes au plus vite les portes des prisons. Les trois grands de la presse écrite corse des années 1970 n'avaient pas la fibre nationaliste mais avaient l'âme corse.

Silence coupable

La plupart des journalistes de cette année 2020 qui jouissent d'une notoriété significative, revendiquent être objectifs. C'est leur droit. C'est même leur devoir s'ils font partie d'un média de service public. Cependant, si j'en juge leur traitement du sujet « *prisonniers politiques* », je me demande si les intéressés n'en viennent pas à confondre objectivité et

prudence. J'ai en effet le sentiment qu'évoquer les prisonniers politiques est en passe d'être considéré comme « *le sujet qui fâche* », sauf si des responsables politiques y font allusion ou rencontrent le Garde des Sceaux. Cependant, même si ce positionnement timoré m'irrite, je ne ne peux le qualifier de condamnable car le journaliste doit être libre du choix de ses sujets. En revanche, il me semble fondé de m'indigner qu'aucune de ces plumes ou de ces voix qui comptent auprès du grand public, dénonce au moins une fois dans un éditorial, un libre propos ou une tribune ayant du souffle, le sort qui est fait à Jean-Pierre Santini et plus globalement aux membres présumés du FLNC 1976. Si j'admets volontiers que l'on rejette le message et les actes de ce groupe clandestin, je ne puis accepter que l'on passe sous silence que des hommes qui se sacrifient pour une certaine idée de la Corse et ce sans causer la moindre souffrance à quiconque, soient soumis à d'immondes conditions carcérales et sanitaires. Je suis d'autant plus indignée que beaucoup de ces journalistes doivent leur place au combat nationaliste car celui-ci a permis le maintien dans l'île d'un service public de l'information spécifique, et que les journalistes d'aujourd'hui, contrairement à ceux des années 1970, ne sont pas dans le collimateur des élus et des préfets. Tout ceci me conduit à me demander si Pierre Poggioli n'a pas un peu beaucoup raison d'écrire sur son mur Facebook : « *Celles et ceux qui ne sont pas considérés comme assez alignés sur les lignes officielles ou ne sont pas trop dans les clous, on les ignore carrément. BFM-TV aurait-il fait des émules en Corse ?* »

• Alexandra Sereni

Un Noël pour lui

Des hommes comblés pour Noël, grâce à des créations insulaires incontournables, pour tous les goûts et accessibles à tous.



Un bleu de travail sgio

« sgio », dit « jò », signifie le « bourgeois », et est un dérivé du nom « signor », le « Monsieur », une figure représentant les valeurs ancestrales véhiculées par l'histoire du « être corse », entre travail, esprit de famille, respect et simplicité. Pour Elodie Emmanuelli, créatrice de sgio, il était question de « faire voyager les gens à travers nos traditions insulaires, d'explorer le monde de la mode en mettant en lumière l'histoire de la Corse et ses hommes inspirants, de rendre visible l'invisible via une démarche artistique. » Il était finalement tout trouvé de reprendre la forme du bleu de travail, cher en Corse, pour son atout pratique mais aussi sa simplicité. Chez sgio, nous le retrouvons sous plusieurs formes : la sobriété de l'authentique, floquée du nom de la marque, en kaki, en bleu, une pièce unique.

L'idée est de donner un nouveau souffle à cette chemise robuste utilisée dans nos usines dans le temps. Un basique intemporel, à partir de 165 €, à retrouver sur le site www.sgio.fr.



Un bracelet porte-bonheur A Manu

Connaissez-vous la lithothérapie ? La thérapie par les pierres est une méthode liée aux vertus renfermées dans chaque type de pierres, permettant d'influer positivement sur l'organisme. Energies physique, émotionnelle, résistance du corps et de l'esprit : avec les conseils d'expert, les pierres peuvent jouer un rôle important vers le mieux-être. Avec A

Manu, chaque bijou est un allié. Au-delà de bracelets perlés aux finitions parfaites, à porter de préférence en accumulation, se trouve une protection. Chaque pièce est composée de pierres aux vertus multiples, de l'apaisement à la sérénité en passant par l'énergie et la santé revigorée. Perles de lave, oeil de tigre, lapis lazuli, rubis, jaspe, onyx, turquoise... Leur pouvoir se marie avec la force du talisman, une main en argent ou or pour repousser le mauvais oeil.

A Manu propose donc de rééquilibrer les centres énergétiques par les pierres tout en déjouant le mauvais sort. Plus qu'un bijou, une immunité en cadeau, à partir de 59 €, des collections à retrouver sur le site www.a-manu.com accompagnées de leurs caractéristiques énergétiques.

Un vêtement personnalisé Maglia Creazione

La technique du flocage se réinvente et signe son grand retour avec Maglia Creazione. Cette maison 100% Made in Corsica propose



des collections pour tous, de vêtements et d'accessoires aux logos de grandes maisons revisités, version Corse. On apprécie également leurs designs minimalistes imprimés sur des t-shirts éco responsables aux couleurs « Parad' isula », « Sole e Mare » et même de Piana au ciel flamboyant.

Le plus : la personnalisation complète. Maglia Creazione propose un cadeau sur-mesure grâce à son service à votre écoute, pour une création totalement insulaire.

Des collections à prix doux et un service local à retrouver sur le site www.maglia-creazione.com.

• J.S.

I Voci di a Gravona cantanu Maradona

Ind'una canzona « *Trà passione è miseria* » esciuta à a fine di nuvembre nantu à e rete suciale, è dinò privista in u dischettu novu d'aprile, u gruppu « *I voci di a Gravona* » rende umaggiu à u famosu ghjucadore di ballò, sparitu u 24 di nuvembre scorsu...



A ghjalesi...). Eppo, aghju scrittu e parolle prestu cù una spirazione chì m'hè ghjunta d'un colpu. Dopu, l'aghju pruposta à l'inseme di u gruppu ch'un anu micca tutti u listessu interessu per u ghjocu à pallò. »

Quelli accettanu subbitu, di sicura è a canzona hè registrata, cum'è tutte l'altre ind'è Ricordu sin'à a fine di ghjugu. Cù un pocu di ritardu per via di a crisa sanitaria. Subbitu dopu a sparizione di Diego Maradona, u 24 di nuvembre, u gruppu li vole rendu un umaggiu maiò. Tandù, « *Trà passione è miseria* » hè ripigliata è bulicata cù un filmettu-muntami chì principia cù a famosa realizzazione di Maradona in quartu di finale di a cuppa di u mondu di u 1986.

230000 persone tocche

« Ci hè statu subbitu un slanciu tamantu nantu à e rete suciale ! Cuntemu à pocu pressu, più di 50000 viste nantu à Fb è YouTube, è guasgi 230000 persone tocche. Frà elle, assai d'Argentina induve ci hè vulsutu à fà a traduzione da u corsu à u spagnolu ! Per noi, un hè micca qualcosa di commerciale chè a canzona un si pò cumprà. Hè solu un umaggiu à quellu chì fù di sicuru, unu di i più grandi ghjucadori di ballò mai cunnisciuti. Pertutu da a miseria è cullatu nantu à u tettu di u mondu... »

S'è a canzona tratta di « *A manu di Diu* » ind'u so ricantu, si ritiene soprattutto u percorsu strasordinariu di « *El Pibe de Oro* ». Una canzona chì vene dopu à u famosu « *Che Guevara* » ma forse, cù un successu ancu più maiò...

• F.P.

Ritimu è acconci d'America suttana chì accumpagnanu un filmettu nantu e prove suprane di « *El Pibe de Oro* », da zitellu sin'à a so perioda napulitana passendu, di sicuru, per a cuppa di u mondu di u 1986, eccu ciò ch'elli anu riesciutu à fà i membri di u gruppu « *I voci di a Gravona* » (a squadra nova) subbitu dopu a sparizione di Diego Maradona. Un umaggiu di u gruppu. Ma un'idea di Ghjaseppu Franchi chì hà scrittu e parolle è cumpostu a musica. Di fattu, issa canzona, chjamata « *Trà passione è miseria* » hè privista in u dischettu novu di u gruppu, chì escherà d'aprile. « Zitellu, spiega l'autore, aghju ghjucatu à u pallò è sò cresciutu à mezu à e prove suprane di Maradona in u 1986, 1990 è ancu dopu in Napuli. Un ghjucadore

strasordinariu chì marcherà a storia di u ghjocu à ballò mondiale. Ghjè un ghjucadore chì hà fattu sunnià tanti zitelli... »

Nantu à u filu di u Riacquistu

Dapoi qualchì tempu, ciò chì era prima un associu (in u 2013) è dopu un gruppu (a terza squadra ma sempre nantu à u listessu spiritu), appronta u so primu dischettu. Un dischettu, fruttu di a sperienza di a scena di tutti i so membri è dinò di a so passione per u cantu corsu, chelli sò tutti arrimbati nantu à u filu di u Riacquistu. « Issa canzona, aghjusta Ghaseppu Franchi, ne aghju primu cumpostu a meludia nantu à u filu d'America Suttana, un filu abbastanza sviluppatu ind'è noi cù d'altri gruppi (Primavera, i Chjami

journaldelacorse@orange.fr

La Table d'Antoine (34 Rue Cardinal Fesch)

Daurade Royale, Gyoza aux Légumes, Soja-Miel

Pour la Daurade Royale

1 Daurade Royale de Méditerranée d'1,5 - 2,0 Kg

500g d'Epinards Frais

Ecailler la Daurade. Lever et désâreter les filets. Couper chaque filet en 4 aiguillettes.

Rincer les épinards, Équeuter et les saisir à la poêle avec un peu d'huile d'olive. Poivrer, égoutter et réserver pour plus tard.

Pour les Gyozas

210 g de farine de blé type T55

150 g d'eau bouillante

QS de féculé de maïs

Tamiser la farine et verser dans un cul-de-poule.

Ajouter l'eau bouillante. Pétrissez la pâte pendant 5mn pour la rendre plus malléable. Laissez reposer 1h au frais.

Etaler la pâte au rouleau à pâtisserie en n'oubliant pas de fleurir votre plan de travail avec la féculé de maïs. Etaler fin (environ 1mm d'épaisseur).

Avec un emporte pièce, détailler des ronds de pâte à gyoza et garnissez les raviolis de farce au milieu l de chaque gyoza. Humidifiez les bords de la pâte avec de l'eau froide et repliez votre cercle de pâte, de façon à obtenir en quelque sorte des demi-lunes, tout en pinçant la pâte latéralement pour faire les plis caractéristiques des gyoza.

Pour la Farce à Gyoza

2 courgette, 4 carottes, 1 oignon jaune,

1 fenouil bulbe

QS de soja sucré, QS de soja salé

1 c.a.s d'huile de sésame, 1 morceau de gingembre frais

Laver vos légumes. Détailler les courgettes et les carottes en petit morceau. Emincer l'oignon. Poêler l'ensemble à l'huile d'olive à feu moyen. Laisser cuire jusqu'à ce que le fenouil soit fondant. Hors du feu, ajouter les deux soja, l'huile de sésame ainsi que le gingembre que vous aurez préalablement haché finement. Mélanger et laisser refroidir. Hacher

Grossièrement de sorte à ce que la farce soit assez fine. Garnir les gyoza avec la farce.

Pour la Sauce Soja

125 g de soja sucré

125 g de soja salé

80 g de miel d'acacia

Mélanger les ingrédients et cuire à ébullition jusqu'à consistance sirupeuse.

Dressage :

Préchauffer votre poêle. Cuire les aiguillettes de daurade dans une poêle anti adhésive avec une pointe d'huile d'olive.

Laisser bien cuire le poisson coté peau pendant 2min afin que la peau de la daurade soit bien croustillante.

Retourner le et laisser cuire 1 min. Préférer une cuisson nacré. Parallèlement poêler vos gyoza avec une pointe d'huile de sésame. Bien les saisir et retourner les.

Dégraissier votre poêle et déglacer avec une louche d'eau froide. Ceci aura pour effet de créer une « ambiance vapeur » et cuire ainsi vos gyoza jusqu'à évaporation complète de l'eau.

Déposer vos épinards au centre de l'assiette et Dresser votre poisson dessus.

Disposer harmonieusement les gyoza tout autour du poisson. Avec votre cuillère, venez déposer de façon circulaire la sauce soja-miel. Terminer avec une pointe d'huile de sésame ainsi que quelques pousses de cerfeuil



Bonne dégustation !

Création et innovation

Pierre Gambini et les arts numériques

La révolution numérique effraie encore beaucoup ou au moins intimide et rend mal à l'aise, alors qu'elle pourrait être un apport majeur à la culture. C'est ainsi que voit Pierre Gambini, compositeur-auteur-chanteur-producteur, qui décline sous l'intitulé, « *Le Fruit* », toute une série de propositions en ce sens.



Les confinements successifs avec restriction de mouvement, de libertés collectives et individuelles ont démontré combien le numérique pouvait relever des soins palliatifs dans une société malade en tête-à-tête avec ses écrans. Mais il n'est pas raisonnable de le limiter à cet aspect. Le net, le web, le numérique peuvent être des outils de création et d'innovation à condition bien sûr d'en

acquérir la maîtrise et d'être intégré d'emblée à l'acte de créer. « *Le Fruit* », Pierre Gambini le définit ainsi : « *Une fabrique culturelle transdisciplinaire proposant des résidences et un accompagnement dans la réalisation de projets ainsi qu'une offre de diffusion par les nouveaux modes de consommation de la culture* ». Par le recours aux arts numériques « *Le Fruit* » se veut donc fabricant de culture.

Ce n'est pas là son seul intérêt car il a également le mérite d'être plutôt inédit : peu d'artistes en Corse ont pris une telle option. Généralement, en effet, s'ils ont été utiles pour faire passer la pilule de « *l'assignation à résidence sanitaire* », les réseaux sociaux sont qualifiés de destructeurs de lien social à cause de leur exercice essentiellement solitaire. Une vision, qui à l'analyse, est caricaturale, puisqu'il en va d'eux comme de n'importe quel instrument : tout dépend de l'usage qu'on en fait, à l'instar de ces antiques versions latines où il suffisait d'inverser les termes de la proposition pour toucher juste... Il est particulièrement intéressant qu'avec « *Le Fruit* » Pierre Gambini place l'accent sur la transdisciplinarité et s'écarte ouvertement des clivages et autres frontières soi-disant infranchissables instaurées entre les disciplines artistiques. N'est-il pas plus bénéfique de mettre en commun les diverses formes d'art, de croiser expériences et affinités au profit de ce qui fait société et l'être ensemble où le un et le collectif s'enrichissent mutuellement dans le respect de l'individu et de la communauté ! Ainsi autant qu'une fabrique de culture, « *Le Fruit* » a vocation sociale avec à la clé des retombées économiques plus importantes de d'autres activités trompeusement clinquantes. L'ADN de la démarche de Pierre Gambini et de son équipe (sept femmes, deux hommes !) c'est la culture pour tous en rejetant tout élitisme. C'est la sensibilisation du citoyen à une révolution numérique dans ses dimensions utilitaires certes, mais encore et surtout culturelles, artistiques... sociales. C'est l'alliance de la tradition et de la nouveauté qui se conjuguent pour le meilleur. C'est l'interactivité au contraire de la passivité.

• Michèle Acquaviva-Pache



Récemment vous avez interpellé les politiques sur la situation actuelle de la culture. Pour quelles raisons ?

J'aurais souhaité que les élus mettent en place des conditions qui soient beaucoup plus en faveur de la solidarité et prennent des mesures qui soient à la hauteur de la crise. Qu'est-ce qu'on envisage pour demain, il faudrait en débattre ! On pourrait aussi utiliser des indicateurs pour identifier exactement où se situent les problèmes. Il faudrait également déployer plus de moyens en matière de la médiation culturelle parce qu'elle est indispensable et déterminante.

Pendant la pandémie la culture a été l'oubliée des gouvernants un peu partout dans le monde. Pourquoi à votre avis ?

Parce qu'on la range encore trop souvent dans le domaine de l'élitisme. Parce qu'on l'étiquette vite petits fours et champagne. A cela s'ajoute des habitudes bien ancrées voulant que la culture ne serve pas à grand-chose et coûte cher, ce qui est faux ! Résultat de cette mentalité l'artiste est perçu comme marginal ce qui lui dénie son utilité dans la société. Et en période de crise c'est pire : les artistes sont en danger !

Que voudriez-vous voir amélioré dans les relations entre la CDC et le monde de la culture ?

En début de mandature se sont tenus des ateliers durant lesquels les artistes ont rencontré les élus mais ce n'est pas suffisant. Je souhaite que l'on tienne compte de leur ressenti, qu'on travaille à une ère où la culture soit accessible à tous, et qu'on investisse dans l'innovation et la création. Si le patrimoine a nécessairement besoin de soutien, il faut que ce soit de façon équilibrée par rapport à l'aide aux créateurs.

Vous, comment concevez-vous le rôle de la culture ?

C'est un levier formidable de développement économique. C'est l'âme de notre société. Elle constitue notre identité, construit du lien social, et c'est aussi ouverture sur le monde. Sans la culture on risque d'être coupé de notre humanité. Elle est pour moi aussi importante que la nourriture... A la préhistoire les gens se nourrissaient, dormaient dans des abris, peignaient, dessinaient sur les parois des grottes. Tout était indissociable et ça le demeure.

Résumez nous les axes de votre projet, « *Le Fruit* » ?

« *Le Fruit* » repose sur trois piliers : transition numérique au service du lien social ; transition écologique en recourant dans le spectacle vivant à des moyens qui préservent l'environnement ; déploiement d'actions au plus près des citoyens.

Quels sont les handicaps auxquels se heurtent les artistes qui veulent se professionnaliser ici ?

On manque d'infrastructures. On manque d'accompagnement. On manque d'opportunités qui existent à l'extérieur. Comme l'important, c'est la finalité de la culture, il serait bon de réfléchir autrement quant aux dispositifs existants.

En restant en Corse comment ne pas se refermer sur soi ? Comment ne pas tourner en rond ? Comment se renouveler ?

Afin de conserver du dynamisme il faut travailler en équipe ce qui permet de puiser dans nos énergies. Rencontrer d'autres artistes d'autres horizons est également indispensable pour se nourrir les uns

des autres. Impératif encore : prendre en compte les évolutions technologiques tout en veillant à garder du lien social, sans opposer l'internet et le voyage.

Comme auteur-compositeur vous accordez une grande place à la langue corse. Quelles sont ses qualités premières selon vous ?

Elle est riche. Sonore. Elle a une poésie incomparable. C'est cette poésie que j'ai sans cesse envie d'explorer. La langue corse me pousse à être attentif à l'endroit où je vis, d'où je suis, et en même temps à me préoccuper de la diversité culturelle qui nous entoure.

« *Sans la culture on risque d'être coupé de notre humanité.* »

Pierre Gambini

Vous produisez de la musique, des spectacles vivants et avec la société, « *Omnicube* » de l'audiovisuel. Qu'est-ce qui vous a poussé en ce sens ?

Il y a près de dix ans que j'ai une activité audiovisuelle. Ça m'est venu naturellement parce que l'image m'a toujours plu. En m'impliquant dans cette voie j'ai voulu apporter un regard différent. C'est ainsi que j'ai produit le premier long-métrage de Lavinie Boffy, « *La vie ou la pluie* », un film remarquable sur la société corse, sur les femmes corses. Produire courts et longs-métrages, et des documentaires c'est de la création ainsi que de l'économie puisqu'on emploie des intermittents du spectacle. C'est également pour moi l'occasion de me diversifier, car j'estime qu'un artiste ne peut se contenter de faire toujours la même chose !

Que préparez-vous ?

Dans le cadre du projet, « *Le Fruit* », je prépare un mini concert qui utilisera un dispositif technique en phase avec l'écologie et dont la formule sera reproductible ailleurs et dans d'autres circonstances. Entre avril et juin, avec l'association, « *Suminà* » on va travailler les week-ends dans une demi-douzaine de villages répartis sur l'ensemble de l'île. Au programme : du numérique, de la photographie, des arts visuels, de la musique, des résidences de création. Chaque village deviendra alors un cadre dédié à l'art, à l'expression où pratiques culturelles et sociales se mêleront en reliant les générations et en impulsant une solidarité qui a tendance à se déliter.

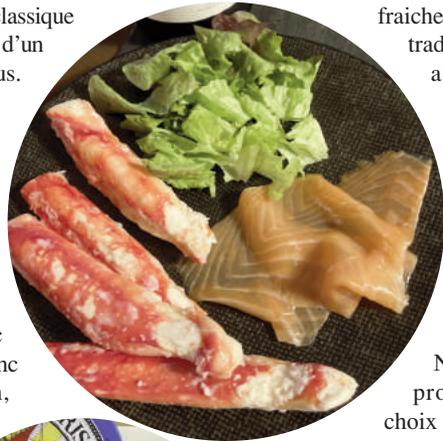
• **Propos recueillis par M.A-P**

Épicerie épicurienne – vins et spiritueux



présenté de manière moins classique en mini burger, accompagné d'un vin... il sera apprécié de tous.

Le saumon : Incontournable et simple à préparer, délicieux avec des blinis, rehaussé d'un filet de jus de citron, il permet aussi d'être plus créatif : verrines ou salades fraîcheurs, il s'accommode très bien avec des avocats, du fromage blanc et une note d'aneth, accompagné d'un vin... ou d'une coupe de champagne... il reste toujours très festif.



fraîche, dans la plus pure tradition il sera servi avec un verre de vodka, mais il peut aussi se marier avec un vin... Pour rendre hommage à ce bon repas entre amis ou en famille vient le rituel du digestif. Notre cave vous propose un grand choix d'alcools des plus classiques : Cognac, Armagnac, Calvados, Whisky ou vieux Rhum aux plus acidulés et fruités : liqueurs de... et eaux-de-vie...

Tic... Tac... Tic... Tac..., Avez-vous déjà pensé à vos menus de fin d'année ?

Vos repas de fêtes sont l'occasion de mettre les petits plats dans les grands et de briller à table en exaltant les papilles de vos convives avec des entrées originales, pour cela un seul impératif choisir les produits d'exceptions : Caviar, truffes, foie gras, saumon fumé, crabe... Vous retrouverez tous ces mets délicieux dans vos deux boutiques Caviar & Vodka : Cours Napoléon ou Résidence des Îles.

Vous êtes plutôt Terre ou plutôt Mer ?

Nous vous conseillons dans vos choix et vous proposons les meilleurs accords entre plats et vins.



Le foie gras : La star des tables de fêtes, vous pouvez opter pour une préparation maison, ou faire confiance au savoir-faire d'une grande marque.

Cru, mi-cuit ou cuit, d'oie ou de canard... Vous vous y perdez peut-être un peu ? Nous sommes là pour vous guider au mieux dans votre choix. Dégusté simplement sur des toasts, poêlé avec des pommes, ou

Le caviar : Un petit grain de folie qui se déguste dans son plus simple appareil, à l'aide d'une petite cuillère, mais vous pouvez aussi le proposer sur des blinis avec un peu de crème



Vous avez l'eau à la bouche ? Alors une visite s'impose... nous vous accueillons 7 jours sur 7 et assurons aussi un service de livraison ou drive, n'hésitez pas à nous contacter au **06 61 47 64 27** pour tout renseignement et/ou réservation.



CAVIAR & VODKA

ÉPICERIE ÉPICURIENNE - VINS ET SPIRITUEUX

2 BOUTIQUES : 32 COURS NAPOLÉON 20000 AJACCIO
Tél : 04 95 51 15 95

& CENTRE COMMERCIAL RÉSIDENCE DES ÎLES
Tél : 09 73 51 50 26

Port : 06 61 47 64 27
Mail : caviarajaccio@gmail.com

Livraison à bord 🚢 et à domicile 🏠

www.maisondufoiegras.com

TOP

• **LA CORSE MIEUX ÉQUIPÉE.** *Le Centre National des Soins Palliatifs estime que la Corse est mieux équipée que les autres régions.*

• **LES ÉLUS DE L'ALTA ROCCA.** Ils ont reçu le « soutien entier et indéfectible » de Dominique Bucchini, l'ancien président de l'Assemblée de Corse.

• **LES BOUGIES ARTISANALES DE BONIFACIO.** *Elles illuminent les sens de ceux qui les tiennent en main.*

FLOP

• **LES INCENDIAIRES DES TRANSPORTS ROCCA.** *Ils ont de nouveau mis le feu à deux poids lourds des transports Rocca en stationnement à Sarrola-Carcopino.*

• **LES ÉLECTIONS DE CARTICASI.** *Le Conseil d'État a annulé les municipales de Carticasi au fait que le rideau de l'isoloir est resté ouvert pendant toutes les opérations électorales.*

• **18 MOIS DE PRISON POUR VIOLENCES CONJUGALES.** *Le tribunal correctionnel de Bastia les a infligés à un homme irascible interpellé pour de multiples violences sur son ex épouse dans une localité de la Haute-Corse.*

Carl'Antò I puttachji

ALLEZ SKIER A CAMPITELLO !!

Vous ne le saviez peut-être pas mais il y a deux Campitello. Le premier, chez nous, en Haute-Corse, à 500 m d'altitude, sur la

« Custeria » qui domine les rives du Golo. Le recensement (généreux ?) lui accorde 110 habitants. Il y a un hôtel 2 étoiles (décentré sur la RN 93), pas d'auberge, pas de brasseries, pas grand-chose en somme. Le deuxième, chez eux, dans les Dolomites (Trentino Alto Adige) à 1500 m d'altitude. Il y a 35 hôtels (dont douze 4 étoiles), une cinquantaine d'auberges, 4 remontées mécaniques, 1 téléphérique et quelque mille habitants, pendant la morte saison. Ferait-on un jumelage ? Impossible car, en principe ; on ne peut jumeler que des localités d'égale importance. Faut-il être jaloux de l'autre Campitello ? Pas du tout, le nôtre a d'insoupçonnables trésors. Qui restent à découvrir. A condition de bien rêver.

POURVU QUE LA VAGUE NE SE BRISE

« La Corse fait irruption sur la route des migrants » a titré le confrère en soulignant que Jean-Guy Talamoni n'était pas hostile à l'amarrage de « l'Aquarius » dans un port corse hospitalier ce qui a soulevé une vague de réactions hostiles au projet. Il y a seulement quelques années, les autochtones pestaient contre les touristes qualifiés de « pummataghji » venus dans l'île, disaient-ils, souler ses richesses naturelles et ses beautés spécifiques. Seule une hausse spectaculaire dans les caisses des hôteliers des restaurateurs et des limonadiers insulaires balaya la haine qui inondait leur propos chaque début d'été et les faisait acquiescer aux « ITF » « I turisti fora » un slogan proche des « IFF » qui s'est estompé devant l'ampleur des recettes que les migrants « disgraziati » étaient même incapables de leur faire miroiter. Dans ce cas faut-il croire Talamoni ou ses contra-

dicteurs ? On se gardera d'intervenir en espérant, sans le dire, que la vague touristique ne se brisera sur aucun obstacle dressé contre les sous des vacanciers.

POUR SAUVER LA CORSE ?

Nous avons fait de notre île un centre d'expérimentation écologique où l'étude des processus de dégradation de l'environnement peut être pratiquée dans d'excellentes conditions. Nous prenons pour cela toutes les mesures utiles et nous nous sacrifions pour le bien de la planète. Rappelons quelques unes de nos initiatives parmi les plus remarquables : en refusant le câble ICO, nous avons obtenu le maintien de nos centrales thermiques, grandes consommatrices de fuel, donc polluantes, donc nocives pour toute forme de vie. Pas mal, hein ? De même nous résistons à l'invasion des éoliennes, qui ne font de mal à rien du tout et qui donc n'ont aucun intérêt. Nous nous ruinons en achat de 4x4, gros producteurs de gaz toxiques et nous entretenons sur nos routes plusieurs dizaines de milliers de vaches errantes dont la production principale est un volume énorme de flatulences, fatales pour la couche d'ozone. Nous poursuivons en outre depuis près de 40 ans une étude très poussée sur les effets comparés des explosifs les plus courants, non seulement sur l'environnement immédiat mais aussi sur la dispersion dans l'atmosphère de particules dangereuses pour la santé.

Pas besoin d'insister, vous êtes convaincus : nous sommes au top ! Les générations futures chanteront notre gloire.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738849 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Football

Claude Ferrandi, président du SC Bastia : « La SCIC était le bon choix »

Récemment s'est tenue l'Assemblée Générale de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif du SC Bastia. Elle a notamment simplifié les modalités d'admission aux nouveaux souscripteurs.



Après la tenue de son assemblée constitutive le 31 janvier 2020, 1ère assemblée générale de la SCIC du SC Bastia voici quelques jours. Une AG tenue dans des conditions bien particulières, en visioconférence, COVID-19 oblige. La SCIC regroupe 1101 sociétaires et 383 ont participé à cette 1ère AG.

Optimisme de rigueur

À l'ordre du jour l'approbation des comptes du club, clos au 30 juin 2020, comptes approuvés à la quasi-totalité des 383 votants. Selon les documents financiers délivrés à ses sociétaires, ces comptes mettent en avant une perte de 850 000 euros la saison dernière en raison de la crise économique liée à la crise sanitaire. Le président souligne toutefois que 337 000 € de fonds propres sont toujours à disposition, « Cette AG ordinaire s'est doublée d'une AG extraordinaire car nous avons modifié, simplifié les modalités d'admission aux nouveaux souscripteurs » indique C. Ferrandi. « Parallèlement nous avons pu échanger, discuter sur différentes résolutions. D'autres travaux suivront sur lesquels nous demanderons aux souscripteurs de participer, notamment sur des évolutions structurelles, organisationnelles ». Du côté des dirigeants, on reste optimiste et on espère de nombreux

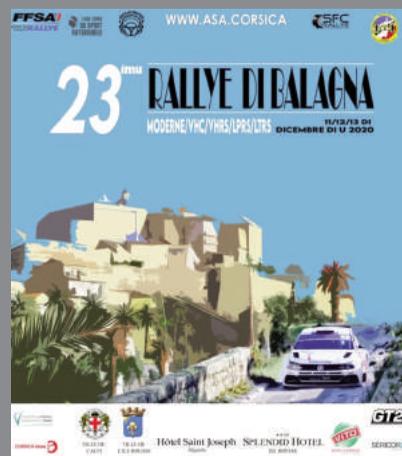
souscripteurs dans les prochaines semaines. « Charge à nous aujourd'hui de mener une campagne dynamique pour que les gens aient envie de nous rejoindre. L'objectif est ambitieux mais notre discours reste optimiste malgré la crise. Nous sommes là pour travailler et faire en sorte d'avoir sinon 3000 souscripteurs, du moins de nous en approcher au maximum ».

Confiant pour le passage devant la DNCG

Si la crise a freiné considérablement les rentrées financières, Claude Ferrandi ne nourrissait pas vraiment d'inquiétudes par rapport à la DNCG. « Nous avons déjà pu profiter des aides mises en place par l'État avec notamment la mise au chômage partiel des effectifs et cela a largement amorti le choc que nous aurions dû subir. La crise a certes eu un impact financier mais nous avons pu faire en sorte que le budget présenté devant la DNCG soit conforme à nos prévisions ». Et effectivement, entendu par celle-ci pour la traditionnelle audition de mi-saison, le Sporting a vu son budget validé par le gendarme financier du football français. Comme lors de la première audition et comme cela se fait pour tous les clubs promus, la masse salariale du club reste encadrée pour cette deuxième partie de saison. « Aujourd'hui nous nous rendons compte que la SCIC était le bon choix à faire, le choix d'une structure collaborative, le choix de la transparence. Et cela inspire la confiance et incitera de nouveaux souscripteurs à nous rejoindre. Aujourd'hui, nous sommes debout, optimistes, combattifs et on fera en sorte d'avoir une image forte sur le plan sportif et aussi sur le plan financier ».

• Ph.J.

Sport automobile En route pour le Rallye de Balagne



Initialement prévu du 11 au 13 décembre, la 23ème édition du rallye automobile de Balagne, organisée par l'ASA Corsica en partenariat avec Scuderia Balagne, se déroulera finalement du 18 au 20 de ce même mois en raison de la crise sanitaire mais le COVID-19 n'aura pas eu raison d'elle. Au programme pour la centaine d'équipages y participant: 373,660 km d'asphalte, dont 106.040 km d'épreuves spéciales, scindés en 2 étapes autour de Calvi et de l'Ile-Rousse. Après les traditionnelles vérifications techniques et administratives de ce vendredi (à partir de 18h), la 1ère, samedi 19, comportera 3 spéciales après un départ à 7h45 du parc fermé: Montegrosso, 4,92 km (départ à 9h08) et Fango/ND de la Serra, 27,77 km à parcourir deux fois (14h48 et 18h06). Le lendemain dimanche, départ du parc fermé à 7h20 pour enchaîner 2 longues épreuves chronométrées: Montegrosso/Reginu, 22,79 km à tracer deux fois (9h23 et 12h16) L'arrivée du rallye est prévue peu après 13h. Parmi les favoris Jean-Mathieu Leandri, bien malheureux lors de la Giraglia, sur Volkswagen Polo, Jean Jacques Padovani sur Renault Clio 4, 3ème de la dernière Giraglia, Paul-André Mariani sur Volkswagen Polo. A noter que ce rallye très prisé des coureurs automobiles compte pour la Coupe de France, le championnat de la ligue corse et le challenge de l'ASA Corsica.



RENAULT
La vie, avec passion

Nouvelle Renault ZOE

Leader de l'électrique en France
et en Europe⁽¹⁾



Jusqu'à
395 km
d'autonomie⁽²⁾

Rendez-vous sur [renault.fr](https://www.renault.fr)

(1) Renault ZOE, 1^{er} véhicule électrique le plus vendu aux particuliers et aux professionnels avec 231020 ventes en Europe entre 2012 et août 2020, dont 112315 en France. Source : AAA Data (Association Auxiliaire de l'Automobile). Gamme Nouvelle Renault ZOE : consommations min/max (Wh/km) : 172/177. Émissions de CO₂ : 0 à l'usage, hors pièces d'usure.

(2) Jusqu'à 395 kilomètres d'autonomie WLTP (Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedures), selon version et équipements. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL A DE L'AVENIR.

**97% DES FRANÇAIS QUI SE CHAUFFENT AU FIOUL DOMESTIQUE
L'APPRECIENT POUR LE CONFORT QU'IL PROCURE.***

ET ON DEVRAIT TOUT CHANGER ?

Non, ce ne sont pas les déclarations opportunistes, ni même les bonnes intentions ou les bons sentiments qui font avancer le monde. Ce sont les idées et les solutions.

Les annonces gouvernementales concernant la transition énergétique ouvrent de nouvelles perspectives et ont fixé une échéance au 1^{er} janvier 2022, mais elles ont suscité de nombreuses interrogations. Il est temps de dire clairement les choses :

- Le fioul domestique est bien sûr autorisé en usage de chauffage au-delà de 2022.
- Votre installation actuelle pourra être conservée jusqu'à son obsolescence au-delà du 1^{er} janvier 2022.
- Seules les chaudières neuves qui seront installées après le 1^{er} janvier 2022 devront répondre à de nouvelles normes.

Pour ces installations nouvelles, les professionnels ont développé en collaboration avec les agriculteurs, une nouvelle énergie de chauffage : **le biofioul**, un biocombustible à base de colza produit en France, disponible en 2022.

**Dans les territoires, on ne refuse pas le changement
mais avant de changer, on commence par
chercher les meilleures solutions pour tout le monde.**



ON N'EST PAS OBLIGÉ DE TOUT CHANGER POUR CHANGER LE MONDE.

Pour en savoir plus, interrogez un professionnel du fioul domestique reconnu localement. Il vous présentera la solution adaptée à votre logement pour un chauffage au fioul durable, local et performant.

* Sondage Opinion Way & FF3C - Août 2020



L'énergie est notre avenir, économisons-la !